

Prêts à payer pour préserver le Léman ? Des scientifiques vous posent la question

Phénomène courant, la prolifération d'algues dans le Léman peut nuire à certaines activités. Des chercheurs se penchent sur le consentement de la population à payer pour mieux gérer ces épisodes.

LÉMAN

Source d'eau potable, tourisme, pêche... le Léman rend de multiples services à un large bassin de population. Des compromis doivent être trouvés pour que chacun en tire parti sans que les différentes pratiques ne se fassent au détriment les unes des autres, tout en maintenant l'équilibre de cet immense écosystème.

Comment agir en cas de prolifération d'algues ?

Dans ce cadre, à quel point seriez-vous prêts à contribuer financièrement à la maîtrise de la prolifération d'algues ? C'est, dans les grandes lignes, la question que se posent des scientifiques dans un des volets du projet ALGA (voir ci-contre).

Directeur de recherche INRAE au CARRTEL (Centre alpin de recherche sur les réseaux trophiques et les écosystèmes limniques) à Thonon-les-Bains, Stéphan Jacquet est en charge de son pilotage. Il rappelle que des épisodes de prolifération d'algues, aussi appelés efflorescences ou blooms algues, peuvent se multiplier au gré des activités humaines et du réchauffement climatique. De tels événements avaient par exemple provoqué la mort d'un chien à Villeneuve, en Suisse, en 2024, engendré l'impossibilité de pêcher ou de se baigner pendant plusieurs jours comme en septembre 2021.

Comment anticiper ces épisodes et réagir quand ils se produisent ? L'étude tente d'y répondre. Les premiers travaux commencent d'ailleurs à porter leurs fruits avec la création d'un outil prédictif qui couple des images satellites et la modélisation des courants du lac. Prévoyant le déplacement des algues, il sera amélioré et proposé aux gestionnaires du lac dans les

prochains mois.

Évaluer le « consentement à payer »

Un autre volet du projet ALGA consiste à évaluer la perception de la population vis-à-vis de ces blooms algues. Une enquête est menée via un questionnaire établi par les équipes du CARRTEL et Pascal Da Costa, professeur en économie de l'environnement à Centrale Supélec. Étudiante en master à la Toulouse school of economics, Aurélie Lacarriere sillonne les plages suisses et françaises du

Léman depuis le 22 juillet pour soumettre ces questions aux personnes rencontrées. « Quand ils comprennent que c'est à propos du Léman, ils sont vite intéressés et se posent même beaucoup de questions », remarque-t-elle. Après des explications sur la prolifération d'algues, notamment liée au taux de phosphore qui varie avec les activités humaines, les répondants sont exposés à plusieurs scénarios. Où placer le curseur entre différentes possibilités ? « Privilégier une eau avec un faible taux de phosphore : l'eau du lac sera plus claire et propre

à la baignade, mais la quantité de poissons risque de diminuer encore, contraignant l'activité des pêcheurs et augmentant le prix du poisson. Ou accepter un taux de phosphore légèrement plus élevé : la pêche professionnelle devrait se redynamiser mais la clarté de l'eau pourrait être altérée avec des fermetures ponctuelles de plages ».

Chacun peut « avoir un poids dans la gestion future »

Les différentes options proposent aussi un coût financier que les citoyens seraient prêts à payer pour maîtriser les concentrations de phosphore

ou aider les pêcheurs. « Le but est de les mettre face à des choix, des montants établis sur des bases objectives, des coûts liés à la rénovation de stations d'épuration ou les coûts fixes auxquels font face les pêcheurs par exemple », présente Alexandre Richard, co-gérant et chargé de projet pour Scimabio. Anonymisé, le questionnaire prend en compte le lieu de résidence des répondants. La supposée contribution financière pourrait prendre une forme d'impôt local. Les auteurs de l'enquête espèrent enregistrer « entre 800 et 1000 ré-

Une vaste étude sur la prolifération d'algues

Derrière l'acronyme Alga, pour « efflorescences Algales dans le Léman face aux changements GlobAux » se cache un programme européen de coopération entre territoires frontaliers (INTERREG). Avec un financement autour d'un million d'euros, près de 25 personnes travaillent sur le projet jusqu'en 2027 au sein d'INRAE, les universités de Lausanne et de Genève, l'école polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL), l'école de management de Grenoble, Centrale Supélec, la Cipel, l'ASL, Scimabio interface.

Pour participer au volet enquête sur le consentement à payer de la population, il est possible de répondre en ligne en une dizaine de minutes : <https://forms.gle/mCXQEdva8FTryeBeA>



Sur les plages du Léman, des chercheurs questionnent la population sur leur consentement à payer pour la gestion de la prolifération des algues.

ponses et consulter un maximum de pêcheurs professionnels sur les 122 du Léman ».

Les données pourront ensuite avoir un véritable impact. C'est le message que tient à faire passer Alexandre Richard. « Leur opinion compte et peut avoir un vrai poids dans la gestion future ». In fine, le programme ALGA vise à apporter aux institutions « des nouveaux outils de gestion et de gouvernance », souligne Stéphan Jacquet. L'objectif est d'atteindre « la meilleure organisation dans la prise de décision ».

VALENTIN DANRÉ

LES ECLECTIK'S
@SCIEZ/LEMAN
03.01 > 21.08



JEUDI 07 AOÛT
19H30
DJ ELIZA
21H30
KADEBOSTANY

eclectiks.fr
DÉCOUVREZ LE
PROGRAMME EN 1
CLIK!!!
Festival gratuit.
sur la plage !